

TROPHÉE TKD 974

(Catégories Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors, Masters)

Date, horaire et lieu : Dimanche 29 janvier 2023

Appel des combattants 8H30 et début de la compétition 9h00.

Au gymnase *Paris Kischenin, La Cressonnière, à Saint-André*

Qualifications : Les combattants doivent posséder un passeport sportif à jour, licence 2022/2023 ou attestation, cachet du médecin et autorisation parentale pour les mineurs. (Passeport à remettre obligatoirement le jour de la compétition)
L'organisateur se réserve le droit d'annuler toute inscription non conforme.

Catégories d'âge et poids :

- Benjamins nés en 2015, 2014

Masculins : -21 kg / -24 kg / -27 kg / -30 kg / -33 kg / -37 kg / -41 kg / -45 kg / -49 kg / +49 kg

Féminins : -17 kg / -20 kg / -23 kg / -26 kg / -29 kg / -33 kg / -37 kg / -41 kg / -44 kg / +44 kg

- Minimes nés en 2013, 2012

Masculins : -27 kg / -30 kg / -33 kg / -37 kg / -41 kg / -45 kg / -49 kg / -53 kg / -57 kg / +57kg

Féminins : -23 kg / -26 kg / -29 kg / -33 kg / -37 kg / -41 kg / -44 kg / -47 kg / -51 kg / +51kg

- Cadets nés en 2011, 2010, 2009

Masculins : -33 kg / -41 kg / -49 kg / -57 kg / -65 kg / +65 kg

Féminins : -33 kg / -41 kg / -47 kg / -55 kg / -59 kg / +59 kg

- Juniors nés en 2008, 2007, 2006

Masculins : -48 kg / -55 kg / -63 kg / -73 kg / +73 kg

Féminins : -44 kg / -49 kg / -55 kg / -63 kg / +63 kg

- Seniors nés en 2005 et avant

Masculins : -58 kg / -68 kg / -80 kg / +80 kg

Féminins : -49 kg / -57 kg / -67 kg / +67 kg

- Masters nés en 1993 et avant

Masculins : -58 kg / -68 kg / -80 kg / +80 kg

Féminins : -49 kg / -57 kg / -67 kg / +67 kg

Règles de la compétition : Les règles de compétition F.F.T.D.A seront appliquées.
Pour toutes les catégories, les combats seront à élimination directe.

Modalités d'inscriptions : Les inscriptions se feront au plus tard le 25 janvier (dernier délai) sur le site <https://www.martial.events/fr> ou **Tableaux joints**

Les droits d'engagement sont de 10€ par compétiteur et par coach (par chèque) et seront retournés au plus tard le jour de la pesée à la :

Ligue de Taekwondo
226 Rue Hubert Delisle
97430 le TAMPON
0262 57 58 29

Le responsable de chaque club fera le nécessaire pour inscrire ses athlètes, coaches et arbitres sur le site Martial Events.

La liste prévisionnelle des compétiteurs et des coaches sera consultable sur le site <https://www.martial.events/fr>

Pour permettre une durée de compétition raisonnable, nous demandons à chaque club de fournir

- 1 arbitre pour 3 compétiteurs
- 2 arbitres pour 4 à 10 compétiteurs
- 3 arbitres pour plus de 10 compétiteurs

En cas de non- respect de cette demande, le comité organisateur se verra dans l'obligation de réduire le nombre d'aires de combat utilisé ce qui augmenterait de façon considérable la durée de la compétition ou réduire le temps de chaque round et le club devra payer des frais d'arbitrage soit 15€ par arbitre manquant.

Aucune inscription ne sera prise en compte après la date limite et sans le versement des droits d'engagement

Programme de la compétition

Samedi 28 janvier 2023 :

Pesée

- Dans le Nord au Gymnase du Collège Morin, Saint André tél : 0692 51 03 43 Mr BERGER Benoît
- Dans le Sud à la Ligue de Taekwondo de la Réunion au Tampon.

Un coach devra être présent pendant toute la durée de la pesée. Ce dernier devra également être présent lors de la rencontre.

Dimanche 29 janvier 2023 :

Compétition

- 8H00 : Regroupement arbitres
- 8h30 : Information compétiteurs
- 9h00 : Début de la compétition

Règles d'accès aux aires de combat :

- Seuls les compétiteurs, coaches, organisateurs et arbitres ont accès aux aires de combat.
- Les coaches se présenteront en survêtement et chaussures de sport.

Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour faire de cette rencontre une compétition qui se déroule dans les meilleures conditions possibles.